

CONTRAT D'ADHÉSION AU PROGRAMME PREMIUM "CHASSEURS DE CŒURS"

Entre les parties :

SAS RencontrerVoir

Adresse : 12 Avenue d'Alsace, 70290 Champagney

Siret (siège) : 91879910700019

RCS immatriculée au Tribunal de Commerce de Gray-Vesoul

Enregistrée à l'INSEE le 21-07-2022

Représentée par : Corinne Gromier et Éric Authier, co-fondateurs

Et :

L'Adhérent(e)

Nom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Objet du contrat

Le présent contrat formalise les engagements réciproques entre RencontrerVoir et l'adhérent(e) dans le cadre du programme Premium **"Chasseurs de Cœurs"**.

Ce programme offre un accompagnement bienveillant et sur mesure, visant à guider l'adhérent(e) dans sa recherche d'une relation amoureuse authentique et durable, en s'appuyant sur des valeurs d'éthique, de respect, d'authenticité et de sincérité.

Article 1 : Prestations incluses dans le programme

1.1. Accompagnement personnalisé :

Un coach et matchmaker dédié accompagne chaque adhérent(e) dans la création d'un profil authentique et d'une Box sensorielle personnalisée, reflétant valeurs, intérêts et attentes.

RENCONTRER VOIR

VOTRE MATCHMAKER

1.2. Recherche active :

- Des campagnes de communication ciblées identifient des profils compatibles au-delà de notre base : sites de rencontre, agences matrimoniales, et autres.
- Des castings amoureux sont organisés afin d'auditionner les candidats.
- Toutes les recherches préservent l'anonymat de l'adhérent(e).
- Les candidats sont audités et validés avant toute mise en relation.

1.3. Rendez-vous :

Sélection rigoureuse des profils, présentation préalable et débriefs post-rencontres avec le coach.

1.4. Engagement sans limite de temps :

Accompagnement sans limite temporelle, avec possibilité de pauses et reprise de la recherche sans frais supplémentaires.

Article 2 : Tarif et modalités de paiement

2.1. Coût du programme Premium :

- 299 € pour 3 rencontres différentes
- 429 € pour 5 rencontres différentes
- 690 € pour 10 rencontres différentes

Paiement en plusieurs fois possible suivant le programme choisi.
Pause possible suivant demande de l'adhérent, en illimité.

2.2. Transparence des frais :

Tous les frais sont inclus dans le tarif. Aucun coût supplémentaire ne sera demandé, sauf en cas d'inscriptions volontaires à des événements en présentiel locaux.

2.3. Modalités de paiement :

Paiement sécurisé et suivi transparent via CB ou prélèvement SEPA, via Stripe.

2.4. Politique de remboursement :

Aucun remboursement après validation de l'adhésion, sauf exceptions prévues aux conditions générales.

Article 3 : Engagements de l'adhérent(e)

L'adhérent(e) s'engage à :

- 3.1. Fournir des informations sincères et exactes.
- 3.2. Participer activement aux rendez-vous, ateliers et débriefings auxquels il/elle s'est inscrit(e).
- 3.3. Adopter une attitude bienveillante, respectueuse et constructive.
- 3.4. Respecter le partenariat et la transparence dans les échanges avec son coach.
- 3.5. S'investir pleinement dans la recherche d'une relation sérieuse.

👉 Chez RencontrerVoir, la confiance mutuelle est la clé de cette aventure. En respectant ces engagements, l'adhérent(e) permet à l'équipe de mobiliser tout son savoir-faire pour maximiser ses chances de réussite.

Article 4 : Engagements de RencontrerVoir

RencontrerVoir s'engage à :

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir un accompagnement en fonction des choix de l'adhérent(e).
- Mobiliser ses ressources, son expertise et sa méthode unique pour maximiser les chances de trouver une personne compatible.

- Respecter strictement la confidentialité et l'anonymat des données personnelles de l'adhérent(e).
- Effectuer une sélection rigoureuse des candidats avant toute mise en relation.
- Faire preuve de transparence, d'éthique et de bienveillance dans toutes ses actions.

⚠️ Limites de responsabilité : RencontrerVoir crée les conditions favorables à la rencontre (sélection, accompagnement, présentation). Toutefois, la réussite, la conduite et l'issue des relations relèvent exclusivement de la responsabilité des adhérents.

Article 5 : Résiliation

Le contrat peut être résilié :

- **Par l'adhérent(e)**, en cas de manquement grave de RencontrerVoir à ses obligations.
- **Par RencontrerVoir**, en cas de comportement inapproprié ou de non-respect des engagements de l'adhérent(e), notamment :
 - en cas de manquement répété à la Charte de Qualité,
 - **en cas de ghosting avéré (absence non justifiée à un rendez-vous accepté, coupure d'un entretien prématurée et sans explication auprès de l'autre personne ou absence de réponse aux sollicitations validées)**,
 - en cas de comportement contraire aux valeurs de respect et de bienveillance.

Article 6 : Conditions générales

En validant ce contrat, l'adhérent(e) reconnaît avoir pris connaissance :

- des **Conditions Générales de Vente** accessibles sur le site [<https://rencontrervoir.fr/conditions-generales/>],
- de la **Charte de Qualité** disponible sur le site [<https://rencontrervoir.fr>], et s'engage à la respecter.

Tout manquement grave à cette charte pourra entraîner la résiliation immédiate du présent contrat.

Article 7 : Événements en présentiel

7.1 Organisation des événements

Des événements en présentiel peuvent être organisés par nos matchmakers locaux. Ces événements seront mis en ligne et proposés sur une base volontaire.

7.2 Décompte des rencontres

Lors des événements en présentiel, les rencontres débouchant sur des affinités amoureuses confirmées et validées par un débriefing pourront être décomptées du programme de l'adhérent(e).

Si une connexion significative est établie, une pause pourra être demandée, avec gestion personnalisée par le coach.

7.3 Événements locaux

Les détails (conditions, éventuels frais supplémentaires) seront communiqués par le matchmaker local. Ces événements ne sont pas inclus dans le tarif initial du programme, sauf mention contraire.

RENCONTRER VOIR

VOTRE MATCHMAKER

Signatures

Fait en double exemplaire, à :

Lieu

Le

Pour RencontrerVoir :

Nom : RencontrerVoir SAS

Signature :

Pour l'adhérent(e) :

Nom complet :

Signature :